

# COMMUNE DE ST CRÉPIN

## Liste des délibérations du conseil municipal Du 27 mai 2024

Nombre de conseillers : Le vingt-sept mai deux mil vingt-quatre à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. CADOT Matthieu, maire, en séance ordinaire,

En exercice : 10

Présents : 6

Votants : 8

Quorum : 6

**Présents**, M. Matthieu CADOT, Mme Céline ROUIL, M. Ronald VERNOUX, Mr Freddy VINET, M. André MARCHAIS, M. Denis GORRON,

**Absents excusés** : M. Éric BOUCLY (pouvoir M. Matthieu CADOT), Mme Charlène GRIFFON (pouvoir M. Denis GORRON) Mme Cécile MAIRAND, M. Luc DUCLOS

**Secrétaire de séance** : M. André MARCHAIS

Convocation envoyée le 22 mai 2024

Convocation affichée le 22 mai 2024

Séance ouverte à 18H30

### Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2024.

Décisions du conseil municipal :

### Volet Finances :

D2024 – Demande de subvention auprès du département pour la répartition 2024 du produit des amendes de police.

D2024 – Achat d'un desherbeur thermique avec la commune d'Annezay

D2024 – Externalisation du ménage de l'école

D2024 – Décision modificative n° 1 du BP 2024.

### Divers :

D2024 – Affiliation volontaire du Syndicat mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis

D2024 – Modification des statuts du SDEER

### Questions diverses :

- Travaux assainissement, affermissement de la tranche optionnelle, les travaux vont être réalisés sur 2024.

- Remerciement des restos du cœur pour la subvention 2024

\*\*\*\*\*

### **- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 avril 2024.**

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 avril 2024 est approuvé à l'unanimité.

Volet Finances :

**D2024-15 : Demande de subvention auprès du département pour la répartition 2024 du produit des amendes de police.**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du département au titre de la répartition 2024 du produit des amendes de police perçu en 2023.

**D2024 -16 : Externalisation du ménage de l'école**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DECIDE** de choisir le devis de la société ABER PROPLETE pour un montant 8 982.60 € TTC, ce montant sera facturé sur 11 mois.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de la société ABER PROPLETE pour une durée de 1 an à compter de la rentrée septembre 2024.

**D2024 -17 : Décision modificative n°1 du BP 2024**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DECIDE** de voter la décision modificative 1 du budget 2024.

**D2024-17 Affiliation volontaire du Syndicat mixte pour le ScoT La Rochelle Aunis au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime ;**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**


- **DECIDE** d'émettre un avis favorable

**- D2024-18 Modification des statuts du SDEER (maîtrise de la demande en énergie);**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

- **DONNE** un avis favorable au projet de modification des statuts du Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural de la Charente-Maritime, tel qu'il a été voté par son Comité syndical le 8 avril 2024.

Signatures des délibérations du conseil municipal du  
27 mai 2024

Auteur de l'acte	Matthieu CADOT, maire
Date de publication sur le site internet de la commune	03/06/2024
Matthieu CADOT, maire	
André MARCHAIS – secrétaire de séance	